
STATUT PRATICIEN CHERCHEUR

INSTITUT UNIVERSITAIRE SUR LES DÉPENDANCES

Définition du statut de praticien chercheur :

Professionnel qui détient un poste de praticien dans un établissement et qui est dégagé en tout ou en partie de ses charges professionnelles de façon à pouvoir consacrer du temps à des activités de recherche reconnues par l'établissement : participation à la formulation et à la réalisation de projets de recherche; collaboration à la rédaction de documents pédagogiques à l'intention des praticiens; collaboration à des activités de communication scientifique ou de diffusion dans l'établissement ou dans le réseau.

Conditions d'admissibilité

- ❖ Être intervenant, conseiller clinique ou de façon exceptionnelle un gestionnaire clinique;
- ❖ Être dégagé en tout ou en partie de ses charges professionnelles de façon à pouvoir contribuer à la programmation de recherche et aux activités qui s'y rattachent;
- ❖ Être appuyé par un chercheur régulier de l'Institut universitaire sur les dépendances. Pour une liste complète des chercheurs réguliers, veuillez consulter notre site web : <http://dependancemontreal.ca/iud/recherche/chercheurs-reguliers>

Présenter sa candidature

Tout praticien intéressé doit fournir un dossier comprenant :

- ❖ Une lettre d'intention;
- ❖ Un c.v.;
- ❖ Une lettre de soutien de son supérieur immédiat précisant que le praticien pourra être libéré pour se consacrer à des activités de recherche (p.ex. participer l'élaboration et à la réalisation des activités de recherche; participer à la définition et à la planification de la programmation de recherche; informer les chercheurs sur la réalité des clientèles rejointes ou à rejoindre, des services qui leurs sont offerts et des nouveaux phénomènes observés dans la pratique; etc.);
- ❖ Une lettre d'appui d'un chercheur régulier de l'Institut universitaire sur les dépendances.

Privilèges liés au statut de praticien chercheur

- ❖ Communication privilégiée pour les activités organisées par l'IUD et ses partenaires
- ❖ Avoir votre profil affiché sur notre site web
- ❖ Faire partie de notre banque de praticien-chercheur (invitation à collaborer à de nouvelles recherches)
- ❖ Invitation au party de Noël annuel de l'IUD
- ❖ D'autres avantages seront annoncés au cours de l'année 2018-19!

Durée du mandat

Le mandat du praticien-chercheur est d'une durée maximale de trois ans. Ce mandat est renouvelable selon la même procédure que pour la nomination originale, aussi longtemps que la candidate ou le candidat remplit les conditions pour lesquelles elle ou il a obtenu ce statut.

Toutefois, le statut de praticien-chercheur peut être révoqué et son mandat peut lui être retiré avant l'échéance prévue dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- ❖ la personne qui détient ce statut décide d'y mettre fin;
- ❖ l'IUD demande la fin du mandat, pour une raison jugée valable par le directeur scientifique, avec l'assentiment du comité scientifique de l'IUD (faute professionnelle, inactivité, ne possède plus les critères nécessaires, non-réponse aux attentes initiales, etc.).

Dépôt du dossier

Votre demande doit être acheminée à Serge Maynard par courriel à l'adresse suivante : serge.maynard.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

INSTITUT UNIVERSITAIRE SUR LES DÉPENDANCES

Dans le cadre de sa mission universitaire, l'IUD travaille notamment à documenter l'ampleur du phénomène des dépendances au Québec, les facteurs qui y sont associés et les processus pouvant expliquer les trajectoires de consommation ou de rétablissement, de même que l'influence de certains milieux ou réseaux sociaux. Pour y parvenir, il compte sur la contribution d'un important bassin de chercheurs, d'étudiants, d'intervenants/cliniciens et de partenaires issus de tous les horizons. Leurs actions permettent non seulement le développement d'une expertise à l'échelle du Québec, mais aussi la mise en œuvre de programmes d'intervention adaptés pour le mieux-être des personnes dépendantes, et celui de leur famille. Trois axes structurent la programmation de recherche de l'IUD :

- ❖ Consommateurs et entourage vise à documenter la prévalence, les facteurs de risque et de protection, les trajectoires d'utilisation des services et ses déterminants, les profils des clientèles et les trajectoires de consommation et de rétablissement;
- ❖ Services et outils vise à identifier et évaluer les meilleures stratégies de prévention, de détection et d'évaluation, ainsi que de traitement, de réadaptation et de réinsertion des consommateurs dans divers milieux de pratique et de vie;
- ❖ Intégration et modélisation vise à améliorer l'adéquation des services aux besoins et l'intégration du dispositif de soins (Axe 2) pour mieux répondre à la diversité des addictions et troubles concomitants associés (Axe 1).

Pour en savoir plus : <http://dependancemontreal.ca/iud>